

ATELIERS DE FORMATION

Savoir, c'est pouvoir

PRINTEMPS 2017



LECORRE
avocats

25 ans
au service
des employeurs

NOUVEAUTÉ

Tous les salariés ont une obligation de loyauté envers leur employeur. Or, comme le démontre une abondante jurisprudence, le manque de loyauté est une faute fréquemment sanctionnée : fausses déclarations lors de l'embauche ou en cours d'emploi, falsification de documents, vol ou fraude, conflit d'intérêts, critique ou dénonciation publique de l'employeur, non-respect de la confidentialité, absence de collaboration et non-respect de clauses de non-concurrence ou de non-sollicitation.



La loyauté est un choix :
vos employés ont-ils fait le bon ?



M^e MARIE-JOSÉE
SIGOUIN



M^e FRANCIS HINSE

LAVAL

18 mai 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

595 \$ plus taxes / pers.
incluant l'exemplaire du livre

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Définir l'étendue de l'obligation de loyauté.
- › Rappeler les principales règles applicables en matière disciplinaire.
- › Analyser la gravité des principaux manquements reliés à l'obligation de loyauté.

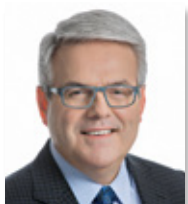
CONTENU

- › Obligation de loyauté
- › Processus disciplinaire en bref
- › Obligation de loyauté
 - lors de l'embauche
 - en cours d'emploi
 - postérieure à la fin d'emploi

Gérer la discipline n'est pas chose facile. Comme employeur, vous devez composer avec l'aspect humain, la motivation et la nécessité de maintenir une entreprise performante. Vous êtes également exposé à l'arsenal de recours dont dispose le salarié, qu'il soit syndiqué ou non. La décision de discipliner un salarié est rarement prise à la légère ; par contre, un dossier mal constitué peut entraîner de lourdes conséquences financières.



Gestion moderne de la discipline et du congédiement



M^e MARC-ANDRÉ
LAROCHÉ

LAVAL

21 mars 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

QUARTIER DIX30

6 avril 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

QUÉBEC

27 avril 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

**595 \$ plus taxes / pers.
incluant l'exemplaire du livre**

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation



M^e JACQUES
PROVANCHER

OBJECTIFS

- › Apprendre à bien préparer un dossier disciplinaire.
- › Découvrir, selon une méthode pratique, pourquoi, quand et comment discipliner.
- › Analyser les fautes nécessitant une mesure disciplinaire en fonction des situations les plus fréquentes.

CONTENU

- › Comment accomplir la tâche ardue de discipliner ?
- › Que faire avec le salarié cadre ?
- › Comment rédiger une mesure disciplinaire ?
- › Sanction selon la faute
- › Analyse des fautes les plus courantes, dont celles reliées à l'utilisation inappropriée des médias sociaux
- › Facteurs devant pondérer votre décision
- › Processus de gradation des sanctions

Toute décision du Tribunal administratif du travail (TAT), division santé et sécurité du travail (auparavant la CLP) peut avoir des conséquences importantes pour votre entreprise. Puisque le TAT, division SST décide en dernier ressort des contestations des parties, vous n'aurez pas une deuxième chance de présenter une preuve convaincante. La préparation est la clé du succès. Pour votre bénéfice ou celui de votre représentant, déterminez et rassemblez tous les documents nécessaires à la préparation de l'audience.



Documenter un dossier d'audience au TAT, division SST



M^e STÉPHANIE
LAURIN

LAVAL

30 mars 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

595 \$ plus taxes / pers.
incluant l'exemplaire du livre

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Constituer un dossier clés en main prêt à être plaidé devant le TAT, division SST.
- › Réduire votre facture d'honoraires.
- › Augmenter vos chances de succès.

CONTENU

- › Étapes de préparation d'un dossier en vue d'une audience au TAT, division SST
- › Notions juridiques pertinentes à la collecte des éléments de preuve
- › Documents nécessaires à votre preuve
- › Informations factuelles et médicales qui doivent être recueillies
- › Cadre pratique de référence pour documenter un dossier d'accident du travail, de maladie professionnelle, de RRA, de questions médicales, de capacité et de réadaptation
- › Outils de synthèse, listes de contrôle et modèles

Qui n'a pas été confronté à des salariés entretenant des relations interpersonnelles difficiles avec leurs collègues de travail ou avec la direction : salariés colériques, revendicateurs, contestataires ou simplement susceptibles qui, en raison de leur attitude, contribuent à la détérioration du climat de travail. Que ce genre de comportement soit ponctuel ou chronique, il est essentiel que les gestionnaires interviennent afin d'éviter que la situation ne dégénère.



Employés difficiles : tout ce qui traîne se salit



**M^e MARIE-JOSÉE
SIGOUIN**

LAVAL

6 avril 2017 – 8 h 30 à 12 h 00

QUARTIER DIX30

15 juin 2017 – 8 h 30 à 12 h 00

395 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Vous démontrer l'importance de gérer les salariés difficiles.
- › Vous proposer des outils de gestion.

CONTENU

- › Mise en situation
- › Cadre légal
- › Prévention
- › Intervention disciplinaire et administrative

Les paroles s'envolent et les écrits restent.

Qui ne connaît pas ce proverbe qui invite à la prudence en rappelant que, contrairement aux paroles, les écrits laissent des traces. La rédaction d'une mesure disciplinaire est donc un exercice important que tout gestionnaire devrait maîtriser.



Comment rédiger une mesure disciplinaire



M^e LYDIA FOURNIER

LAVAL

3 mai 2017 – 7 h 30 à 9 h 30

225\$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Vous sensibiliser à l'importance de bien rédiger une mesure disciplinaire.
- › Vous présenter les éléments que devrait contenir une mesure disciplinaire.

CONTENU

- › Processus disciplinaire en bref
- › Contenu d'une mesure disciplinaire
- › Pièges à éviter

La convention collective est le contrat qui aura le plus d'impact sur la gestion quotidienne de votre entreprise. Pour ce faire, bénéficiez de l'expertise de négociateurs chevronnés. Une négociation, ça se planifie. Nous vous fournirons les outils nécessaires pour la préparation et la rédaction de la convention collective.



La négociation et la rédaction

d'une convention collective de travail



M^e CLAUDE
LE CORRE



M^e SERGE BENOÎT



M^e DANILO
DI VINCENZO

LAVAL

31 mai et 1^{er} juin 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

**1 350 \$ plus taxes / pers.
incluant un exemplaire des deux livres**

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Vous donner des stratégies et des outils pour conclure une convention collective avec succès.
- › Connaître les propositions de formulations de texte possibles.
- › Proposer des solutions réalistes propres au Québec.

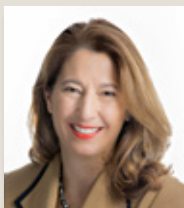
CONTENU

- › Cueillette de l'information et établissement des mandats
- › Préparation, stratégies et listes de vérification
- › Rencontres : votre rôle et son évolution
- › Conciliation
- › Principales clauses en litige
- › Utilité des stratégies
- › Erreurs à éviter
- › Cadre juridique et rôle de chacun
- › Conseils généraux sur la rédaction d'une convention collective
- › Analyse des chapitres courants d'une convention collective

La gestion des plaintes de harcèlement psychologique est un exercice très délicat, qui peut comporter de nombreux obstacles. Pour les surmonter, la personne désignée pour faire l'enquête doit posséder les qualifications et les outils nécessaires. Cet atelier est basé sur l'expérience des dernières années et fait référence à une abondante jurisprudence.



Harcèlement psychologique : enquête efficace pour une solution rapide



M^e MARIE-JOSÉE
SIGOUIN

QUARTIER DIX30

7 juin 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

LAVAL

9 novembre 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

595 \$ plus taxes / pers.
incluant l'exemplaire du livre

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Vous rassurer sur vos façons de faire.
- › Vous présenter un modèle de processus d'enquête.
- › Vous proposer des solutions pratiques.
- › Vous fournir des outils.

CONTENU

- › Comment distinguer le harcèlement des autres situations dans l'entreprise?
- › Comment choisir son enquêteur?
- › Étapes et déroulement d'une enquête
- › Information à obtenir
- › Critères d'une enquête bien faite
- › Témoins à rencontrer
- › Rôle du syndicat
- › Contenu du rapport d'enquête
- › Difficultés les plus fréquentes
- › Mesures disciplinaires et administratives possibles
- › Importance de l'après-enquête

Le gestionnaire RH doit s'assurer que son organisation puisse compter sur des salariés efficaces, alors que le médecin est tenu d'établir une relation de confiance avec son patient. Chacun de ces acteurs a sa spécialité et son rôle. Sans remettre en cause le rôle et les compétences du médecin traitant, vous avez le droit de lui poser des questions.



Quand les médecins s'ingèrent dans vos ressources humaines



M^e LYDIA FOURNIER

LAVAL

15 juin 2017 – 7 h 30 à 9 h 30

225 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › Vous sensibiliser à l'importance de vous questionner sur le contenu des documents médicaux.

CONTENU

Droits, obligations et rôles de chacun

- › Employeur, salarié et médecin traitant

Justification d'une absence

- › Certificat médical
- › Droit de l'obtenir et son contenu
- › Lettre au médecin traitant

Retour au travail

- › Retour progressif
- › Limitation quant aux tâches

Accommodements

- › Obligations des parties

Les problèmes reliés à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sont omniprésents dans toutes les sphères de la société. Le milieu de travail ne fait pas exception. Pourtant, la gestion de consommation de substances intoxicantes affectant la prestation de travail est souvent négligée ou insuffisante, et ce laisser-aller peut avoir de lourdes conséquences. C'est pourquoi il est important que les gestionnaires interviennent rapidement et efficacement lorsque la prestation de travail d'un employé est affectée par la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments.



Alcool, drogues et dépendances : vos droits et obligations



LAVAL

5 octobre 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

**595 \$ plus taxes / pers.
incluant l'exemplaire du livre**

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

M^e MARIE-JOSÉE
SIGOUIN

OBJECTIFS

- › Vous sensibiliser à l'importance d'intervenir rigoureusement face à l'alcool, aux drogues et aux dépendances en milieu de travail.
- › Vous familiariser avec les approches que vous devez adopter, compte tenu des circonstances, que ce soit sur le plan disciplinaire ou administratif.

CONTENU

- › Vos droits et obligations
- › Adoption d'une politique
- › Approche disciplinaire
- › Approche administrative : accommodements et ententes de dernière chance
- › Tests de dépistage d'alcool et de drogues
- › Alcool et drogues invoqués à titre de moyen de défense

Dans le cadre de la gestion de vos employés, vous aurez à obtenir et à interpréter de nombreux renseignements médicaux. Que ce soit à l'embauche, dans le cas d'une absence pour problème de santé personnel ou professionnel, au retour au travail ou tout simplement pour évaluer la capacité de travailler, vous aurez besoin d'une information complète et précise pour prendre des décisions éclairées.

Accès aux renseignements médicaux : tout ce que l'employeur peut savoir



**M^e MARIE-JOSÉE
SIGOUIN**

LAVAL

23 novembre 2017 – 8 h 30 à 16 h 30

595 \$ plus taxes / pers.

L'inscription se fait en ligne au
www.lecorre.com/formation

OBJECTIFS

- › **Comprendre les droits et obligations en matière de prestation de travail et de contrôle des absences.**
- › **Connaître les principes applicables à l'accès, à la circulation et à la protection des renseignements médicaux.**
- › **Apprendre à mettre en place des pratiques de gestion pour exercer votre droit de gérance dans le respect des limites de la vie privée.**

CONTENU

- › Principes de base
- › Encadrement législatif
- › Collecte et accès : droits et limites
- › Collecte à l'embauche et en cours d'emploi
- › Accès à des renseignements de nature médicale
- › Échanges avec les différents intervenants
- › Certificat médical et expertise médicale
- › Demandes d'accès par les employés
- › Conditions d'accès
- › Contenu et gestion des dossiers

NOUS VOUS PROPOSONS UN GRAND ÉVENTAIL D'ATELIERS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Nous offrons également des formations en entreprise adaptées à votre réalité et répondant à vos préoccupations et interrogations.

Trois formules vous sont proposées :

- Nous pouvons vous offrir en privé les formations qui sont présentées lors de nos sessions publiques, sur vos lieux de travail ou dans notre salle aménagée à cette fin, à l'heure et au jour qui vous conviennent.
- Nous pouvons personnaliser une formation existante (voir la liste détaillée sur notre site Web).
- Selon vos besoins, nous pouvons aussi élaborer une formation entièrement sur mesure, en fonction de votre culture d'entreprise et des dispositions de vos conventions collectives et/ou politiques internes.

Pour obtenir toute l'information à jour sur nos différents ateliers de formation, visitez régulièrement le www.lecorre.com.



Ce symbole indique que la formation est reconnue par le Barreau du Québec et par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés aux fins de la formation continue obligatoire. Une attestation de participation sera émise.

L'INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE AU www.lecorre.com/formation

Information sur les ateliers
DOMINIQUE GILBERT
dgilbert@lecorre.com

MARIE-FRANCE PARENT
mfparent@lecorre.com
T 450 973-4020

UNE DOCUMENTATION ABONDANTE VOUS SERA REMISE À CHAQUE ATELIER, Y COMPRIS NOS PUBLICATIONS.



Les frais d'inscription sont payables à l'avance et demeurent exigibles en cas d'annulation à moins de huit jours de l'atelier. Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions ou d'annuler un atelier.

Le Corre est un organisme formateur agréé par Emploi Québec sous le numéro 0007455. TPS n° 12416 9004 TVQ n° 1001388785

RELATIONS DU TRAVAIL
SANTÉ ET SÉCURITÉ
NÉGOCIATION
FORMATION
PUBLICATIONS

LECORRE
avocats

25 ans
au service
des employeurs

LE CORRE OFFRE DES ATELIERS DE FORMATION ANIMÉS PAR DES AVOCATS ET DES PRATICIENS CHEVRONNÉS QUI ONT À CŒUR DE PARTAGER LEUR SAVOIR ET, SURTOUT, LEUR EXPÉRIENCE.

Notre cabinet met sur pied des formations pratiques sur des sujets liés à l'emploi, aux relations du travail et à la santé et sécurité du travail. Nos formateurs, des avocats et des professionnels actifs sur le terrain, sont toujours soucieux d'illustrer leurs propos par des exemples bien choisis. Leur objectif : vous rendre plus autonome dans le traitement de vos dossiers.

Nos formations répondent aussi bien aux besoins des jeunes conseillers en entreprise qu'aux attentes des gestionnaires chevronnés qui souhaitent parfaire leurs connaissances. Les participants y sont invités à interagir et à faire part de leurs expériences. Cette formule conviviale renforce les liens professionnels entre nos avocats et leurs clients, et peut s'avérer pour ces derniers une excellente occasion de réseautage.

LES AVOCATS LE CORRE & ASSOCIÉS, S.E.N.C.R.L.
2550, boul. Daniel-Johnson, bureau 650, Laval (Québec) H7T 2L1
T 450 973-4020 1 877 218-4020 F 450 973-4010